

Grève de l'opérateur le Relais

LES BONNES PRATIQUES PENDANT L'INTERRUPTION DE LA COLLECTE DES TEXTILES SUR LE TERRITOIRE

En raison du mouvement de grève en cours des salariés de l'association Le Relais, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise vous invite à suspendre temporairement vos dépôts dans les bornes dédiées.

Quels déchets sont concernés ?

- Vêtements
- Linge de maison
- Chaussures
- Petite maroquinerie

Que faire de vos textiles usagés dans l'attente d'une solution ?

- Ne pas les déposer dans les bornes de proximité,
- Ne pas les déposer dans les bornes en déchèterie,
- Conserver les textiles usagés chez vous.

Rappel :

- *Le dépôt au pied des bornes n'est pas autorisé.*
- *Les textiles usagés et souillés qui ne permettent pas d'être réemployés ou recyclés sont à mettre directement dans votre bac à ordures ménagères ou en points d'apport volontaire.*

Quelles alternatives ?

Nous pouvons tous agir pour prolonger la durée de vie de nos textiles et limiter la saturation des filières, grâce à quelques réflexes :

1. Allongez la vie de vos vêtements

Réparez localement : couturiers, retoucheurs, ateliers de couture dans votre commune ou les voisines. Un bon moyen de valoriser le tissu économique local.

Participez à des ateliers : certaines médiathèques ou maisons de quartier proposent des ateliers de réparation textile.

2. Donnez ou échangez

- Plateformes locales : Geev.com, Donnons.org, groupes Facebook de dons ou de troc dans votre commune.
- Vestiaires solidaires : renseignez-vous auprès des CCAS ou associations locales (ex. : Croix-Rouge, Secours Catholique).

3. Vendez vos vêtements

1. Applications : de revente en ligne, ou vide-dressing local.
2. Événements : participez aux vide-greniers ou bourses aux vêtements organisés dans les communes de GPS&O. [Agenda des vide-greniers, brocantes et marchés aux puces](#)



Contact

Infos déchets GPS&O

01 30 33 90 00